

# Fondation Entre-Lacs

## Enseignement et éducation spécialisés



# **Rapport d'activité 2018**

## **Sommaire**

- 3      Mission de la Fondation Entre-Lacs**
  
- 6      Message du Président et de la Directrice**
  
- 8      Activités**
  
- 12     Comptes annuels**
  
- 16     Rapport de révision**
  
- 17     Dons**
  
- 18     Organes**

## **Mission de la Fondation Entre-Lacs**

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisé à des enfants et des adolescents. Elle leur assure, l'accueil, la formation, l'éducation ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.

En 2018, la Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord Vaudois.

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Ce même service exerce la haute-surveillance sur les activités de la Fondation.

**Maison-Rouge** : prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.



**Cheminet** : prestations de pédagogie spécialisée pour des adolescents en âge de scolarité secondaire.  
Soutien socioprofessionnel.



**Florère** : prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.

Soutien pédagogique spécialisé.

Service éducatif itinérant.



**La Carène** : Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.



## **Message du Président du Conseil de Fondation et de la Directrice**

Entre continuité et projets, 2018 s'est fait l'écho des années précédentes. Continuité du fonctionnement de la Fondation qui accueille 140 élèves dans ses classes dont 15 internes, offre des prestations ambulatoires dans le cadre du SPS et du SEI à 14 enfants de la région Vallorbe-Vallée de Joux, accompagne 25 jeunes dans leur formation professionnelle et propose huit places d'accueil temporaire à la Carène utilisées pour 50 familles du Nord Vaudois.

Nous remercions chaleureusement les 130 collaborateurs de la Fondation qui, cette année encore, ont mis leurs compétences au service des enfants et des familles et qui, par leur engagement font vivre Entre-Lacs.

En novembre 2018, les collaborateurs de la Fondation ont été invités à participer à une journée de formation consacrée à la robotique. Cette journée organisée en collaboration avec la CellCips, la HEPL et l'EPFL, constituait le premier jalon

d'un projet développé par Alain Chevalley, adjoint de direction et PressMitic, destiné à promouvoir l'utilisation de la robotique comme soutien aux apprentissages dans la pédagogie spécialisée. Cette formation a rencontré un vif succès et trouve son prolongement dans la découverte des possibilités offertes par la robotique et la mise en place progressive de projets au sein des classes. Ce projet MITIC qui jouit du soutien du DFJC permet à la Fondation de développer des approches pédagogiques contemporaines qui mettent l'accent sur la collaboration et de proposer à nos élèves l'appropriation d'outils en phase avec leur temps.

Pas d'exception en 2018, des travaux étaient au programme. Ces travaux s'inscrivent dans le programme de rénovation des bâtiments de Florère et consistent à créer un réfectoire plus adapté pour les élèves externes ainsi qu'un nouveau local de classe. En effet, la classe située jusqu'alors à Ballaigues a rejoint le Lieu en août avec l'objectif que les élèves puissent disposer de toutes les prestations offertes sur le site. Les élèves et les collaborateurs de Florère auront le plaisir de découvrir ces nouveaux locaux en été 2019.

Nos activités et nos projets ne pourraient exister sans le soutien actif des autorités cantonales, la présence de l'ensemble des partenaires avec lesquels nous collaborons et la générosité de donateurs. Nous les en remercions tous chaleureusement.

Pierre Badoux

## Activités

### **Les classes d'enseignement spécialisé**

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et le SESAF.

Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs

- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé

### **Les thérapies**

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc). Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

### **Le secteur socioprofessionnel**

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10<sup>ème</sup> année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes, qui une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'Assurance-Invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

### **L'internat**

L'internat accueille 12 enfants et adolescents de quatre ans à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de

développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés. L'internat est actif pendant les 38 semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, source d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

### **SEI Le Service Educatif Itinérant**

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

### **SPS Le Soutien Pédagogique Spécialisé**

Le SPS favorise l'intégration d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe ordinaire en offrant un accompagnement spécifique. L'enseignant SPS

collabore avec les parents, l'école et les autres intervenants. Il soutient l'enfant ou l'adolescent dans ses apprentissages et favorise le développement des compétences et des stratégies d'apprentissage. La mesure de soutien pédagogique spécialisé prend place dans le cadre scolaire de l'enfant et de l'adolescent. Sa durée est définie en fonction des besoins.

### **L'unité d'accueil temporaire**

L'UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescents en situation de handicap, âgés de 0 à 18 ans.

La structure est ouverte toute l'année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l'UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'éducation et des soins. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.

Tout nouvel accueil est précédé d'un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d'une phase d'adaptation.

## Comptes annuels

Bilan au 31 décembre		2 018	2 017
<b>Actif</b>			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités		1 909 388.82	2 775 503.58
Titres		361 391.00	0.00
Créances résultant de prestations		126 994.49	104 621.00
Autres créances		6 292.90	2 622.75
Stock		2 750.00	5 537.00
Actifs de régularisation		50 750.32	51 188.90
<b>Total actif circulant</b>		<b>2 457 567.53</b>	<b>2 939 473.23</b>
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres		200.00	200.00
Immeubles, net		1 907 024.25	3 289 116.75
Construction UAT	<b>1</b>	8 450 978.44	8 450 978.44
Autres immobilisations corporelles, net		162 832.50	87 091.05
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>10 521 035.19</b>	<b>11 827 386.24</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>12 978 602.72</b>	<b>14 766 859.47</b>
<b>Passif</b>			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Fournisseurs		180 307.90	235 914.80
Créanciers SESAF		442 666.49	456 246.15
Dettes à court terme portant intérêt		5 700 579.37	5 990 129.00
Autres dettes à court terme relatives aux ch.		94 496.90	70 617.75
Décompte SESAF à valider		587 498.03	655 427.74
Passifs de régularisation		17 090.85	49 584.90
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>7 022 639.54</b>	<b>7 457 920.34</b>
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme portant intérêt	<b>2</b>	1 672 055.43	1 917 629.55
Avances - Projets	<b>3</b>	2 758 133.35	3 897 142.15
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>4 430 188.78</b>	<b>5 814 771.70</b>
<u>Fonds propres</u>			
Capital de la Fondation		381 922.95	381 922.95
Réserves à buts spécifiques		831 183.15	774 695.97
Résultat net enveloppe de charges, solde		197 372.21	207 634.01
Résultat hors exploitation, solde reporté		115 296.09	129 914.50
<b>Total fonds propres</b>		<b>1 525 774.40</b>	<b>1 494 167.43</b>
<b>Total du passif</b>		<b>12 978 602.72</b>	<b>14 766 859.47</b>

Compte d'exploitation au 31 décembre	Budget 2018	2018	2017
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Contributions et divers produits	473 250.00	579 575.13	618 152.05
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Produits exceptionnels	4 500.00	2 825.30	4 269.40
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>477 750.00</b>	<b>582 400.43</b>	<b>622 421.45</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Charges salariales	7 854 514.00	7 715 047.82	7 495 229.92
Besoins médicaux	7 000.00	2 741.60	5 322.35
Alimentation	251 050.00	221 350.35	238 081.50
Autres charges ménagères	132 550.00	122 502.45	123 635.40
Entretien et réparation	163 250.00	162 597.46	156 362.94
Loyers	216 100.00	207 872.75	105 777.75
Charges financières	116 500.00	95 307.86	25 498.66
Amortissements	177 560.00	85 746.20	151 847.90
Eau et énergie	105 100.00	97 745.65	111 839.09
Etudes et formation	108 560.00	113 374.64	109 046.50
Frais de bureau et d'administration	65 420.00	59 598.87	53 496.95
Assurances diverses	62 050.00	53 730.20	47 682.85
Frais de transport	759 400.00	587 088.75	677 777.55
Autres charges d'exploitation	52 050.00	54 501.70	49 660.55
Charges exceptionnelles	0.00	15 512.25	24 899.80
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>10 071 104.00</b>	<b>9 594 718.55</b>	<b>9 376 159.71</b>
Résultat d'exploitation (Excédent charges – formules IVS)	-9 593 354.00	-9 012 318.12	-8 753 738.26
Avances reçues du SESAF	0.00	9 599 816.15	9 409 166.00
<b>Décompte SESAF à valider (4)</b>	<b>0.00</b>	<b>587 498.03</b>	<b>655 427.74</b>
Produits hors exploitation	0.00	5 150.00	75 200.00
Charges hors exploitation	0.00	-19 768.41	-5 053.55
<b>Résultat hors exploitation – formules IVS</b>	<b>0.00</b>	<b>-14 618.41</b>	<b>70 146.45</b>
Décompte d'exploitation IVS	0.00	-9 026 936.53	-8 683 591.81

# **Sommaire des principes comptables adoptés**

## **Principes comptables**

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux directives de l'Etat de Vaud règlementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement ainsi qu'aux articles du titre 32<sup>ème</sup> du Code des obligations de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes. Ils ont été établis suivant la convention de la continuité de l'exploitation (« going concern »).

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par le SESAF et diminué des dons et subventions obtenus.

## **Commentaires sur l'exercice 2018**

### **1. Construction UAT**

Il s'agit des frais déjà engagés en relation avec la construction de l'UAT. Les subventions versées concernant ce projet sont présentées au passif du bilan. La consolidation interviendra ultérieurement.

Une cédule hypothécaire de CHF 6'000.00.00 a été créée et remise en garantie à un établissement bancaire.

## **2. Prêts bancaires**

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédules hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'état de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

## **3. Avances - Projets**

Ce poste représente les avances de fonds propres de la Fondation (KCHF 50) et celles reçues du SESAF (KCHF 1'908), de la Loterie Romande (KCHF 300), de la Fondation Ernst Göhner (KCHF 150) et de MBF Foundation (KCHF 100) pour l'UAT La Carène.

## **4. Décompte SESAF**

L'activité de la Fondation est prise en charge par le SESAF (Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation). Le SESAF octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon budget. L'année suivante, le SESAF valide et confirme en émettant un décompte final. Le solde de ces décomptes est alors conventionnellement réparti entre les parties.

# Rapport de révision



**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2018  
AU CONSEIL DE FONDATION DE**

**FONDATION ENTRE-LACS, À YVERDON-LES-BAINS**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Les états financiers de l'exercice précédent ont été audités par un autre organe de révision qui a émis un rapport standard sur le contrôle restreint effectué.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux législations fédérales et cantonales sur les fondations et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 29 avril 2019

Fiduciaire Fidaceb SA  
  
Didier Glauser  
Expert-réviseur agréé  
Responsable

  
Mathieu Richardet  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :** Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte d'exploitation
- compte hors exploitation
- annexe
- résultats reportés

Fiduciaire Fidaceb SA  
Rue de Neuchâtel 39

Case postale 607  
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 15 50  
Fax 024 424 15 69

info@fidaceb.ch  
www.fidaceb.ch

## Dons 2018

Boursier communal, Le Lieu CHF 150.00  
(De M. Moutarlier, Les Bioux)

Legs Louis Pellet, Le Sentier CHF 5'000.00

### Dons affectés :

Promotion Santé Vaud, Lausanne CHF 913.20

Fondation Francioli, Lausanne CHF 3'000.00

Les Amis de Florère, Le Lieu CHF 4'063.25

Fondation Paul-Ed. Piguet, Le Sentier CHF 60'000.00

*Nos remerciements et notre gratitude à tous nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets.*

## **Organes**

### **Conseil de Fondation au 31.12.2018**

Badoux Pierre, Président  
Beetschen Michel, Vice-Président  
Raymondaz Jean-Luc, Trésorier  
Messer Françoise, Secrétaire  
Berney Georges, Membre  
Busset Monique, Membre  
Dvorak Madeline, Membre  
Roulet Sonja, Membre  
Wolfer Yvan, Membre

### **Conseil de direction**

Mermoud Line, Directrice  
Liengme Patrick, Directeur-adjoint  
Champion François, Adjoint de direction administratif  
Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère  
Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge  
Sponsiello Jean, Adjoint de direction, Cheminet

## **Glossaire des abréviations**

CEES	Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés
CES	Centre d'enseignement spécialisé
SEI	Service Educatif Itinérant
SPS	Soutien Pédagogique Spécialisé
SESAP	Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation
UAT	Unité d'accueil temporaire

## **Coordonnées**

Fondation Entre-Lacs  
Rue de la Maison-Rouge 16  
1400 Yverdon  
Tél : 024 425 02 22  
Courriel : [info@entre-lacs.ch](mailto:info@entre-lacs.ch)  
Site Internet : [www.entre-lacs.ch](http://www.entre-lacs.ch)  
IBAN : CH 13 0029 7297 4033 9201 F